



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE DE CONVOCATION**

09/11/2023

**AFFICHEE LE :**

09/11/2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 28

**DATE D’AFFICHAGE  
DE LA LISTE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

16/11/2023

**L’an deux mil vingt trois, le 15 novembre , à 20h00****Le Conseil municipal de la ville de Mondeville, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josiane MALLET, 1<sup>ère</sup> adjointe, en application de l’article L. 2122-17 du Code général des collectivités territoriales,****PRÉSENTS** : Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE**ABSENTS** : Chantal HENRY**PROCURATIONS** : Hélène BURGAT À Josiane MALLET, Christophe LEGENDRE À Didier FLAUST, Annick LECHANGEUR À Bertrand HAVARD, Guillaume LEDEBT À Axelle MORINEAU, Sylvain GIRODON À Nicolas BOHERE

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

**CONVENTION AVEC INOLYA POUR L’INSTALLATION DE POINTS D’APPORT  
VOLONTAIRE ENTERRÉS RUE MAURICE FOUQUE**DELIBERATION N° **DELIB/2023/110**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE

Les ordures ménagères de la résidence INOLYA « Kalinicrenko » située dans le quartier Charlotte Corday sont actuellement collectées dans des points d'apport volontaire en surface. Ceux-ci sont régulièrement dégradés et font l'objet de dépôts sauvages. Ils n'assurent plus la salubrité requise ni l'efficacité de la collecte.

Il est été proposé en collaboration avec Caen la mer et le bailleur social INOLYA de mettre en place des points d'apport volontaire enterrés pour ses résidences. Outre l'aspect esthétique, cela permettra de gagner en propreté, en salubrité et d'améliorer l'efficacité du tri sélectif comme dans le reste de la commune. Cela s'inscrit en outre dans le plan d'action pour Charlotte Corday.

Ainsi, il est proposé de cofinancer l'enfouissement de 5 conteneurs pour la collecte des ordures ménagères rue Maurice Fouque. Afin d'accueillir les conteneurs, il est prévu des travaux de terrassement dont le financement est réparti à parts égales entre INOLYA et la Commune de Mondeville. Ces travaux sont estimés à 30.000 euros hors taxes et devraient être réalisés en février 2024.

Un projet de convention, joint en annexe, fixe les modalités financières et techniques de réalisation des travaux entre INOLYA et la ville.

Par conséquent,

Vu le projet de convention joint en annexe,

Après consultation de la commission Urbanisme et Transition Écologique du 7 novembre 2023,

#### **Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide**

- **D'APPROUVER** le projet de convention entre le bailleur social INOLYA et la ville de Mondeville, joint en annexe,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABST.</b>	<b>NE PREND PAS PART AU VOTE</b>
<b>VOTE</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**